

Un nouveau service gratuit de l'association Tremä pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Les missions du CRT visent :

❖ Pour toutes personnes âgées de plus de 60 ans

- ❑ À bâtir un plan d'accompagnement adapté répondant à leurs besoins en aide, en soin, en mobilité, en démarche administrative. Une fois ce plan défini, le CRT le met en œuvre et le coordonne en lien avec la personne et son environnement.
- ❑ À mener des actions avec une équipe pluridisciplinaire dédiée au CRT et en activant autour de la personne les solutions de droit commun auxquelles elle aurait du mal à accéder sans une aide extérieure.
- ❑ À proposer une mission d'appui aux professionnels du domicile du territoire (formation, mise à disposition des ressources du CRT...).



❖ Pour des personnes en situation de dépendance

- ❑ À mettre en place un accompagnement renforcé visant à retarder ou éviter une éventuelle entrée en établissement.
- ❑ Ces prestations sont conçues avec la personne et ses aidants afin de bâtir des solutions dédiées lorsqu'un accompagnement classique à domicile n'est plus suffisant.
- ❑ Le CRT intervient par ailleurs spécifiquement pour faciliter les retours à domicile après une hospitalisation dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Le dispositif CRT est basé dans les locaux de l'EHPAD de l'association Tremä de Dompierre-sur-Mer et s'appuie également sur les résidences de Saint-Sauveur d'Aunis et de Saint-Médard d'Aunis.



L'équipe se compose :

- D'une cheffe de projet (infirmière cadre)
- D'une infirmière coordinatrice,
- D'un ergothérapeute,
- D'un psychologue,
- De professionnels référents (cadre de vie, sécurité, soins et vie sociale).

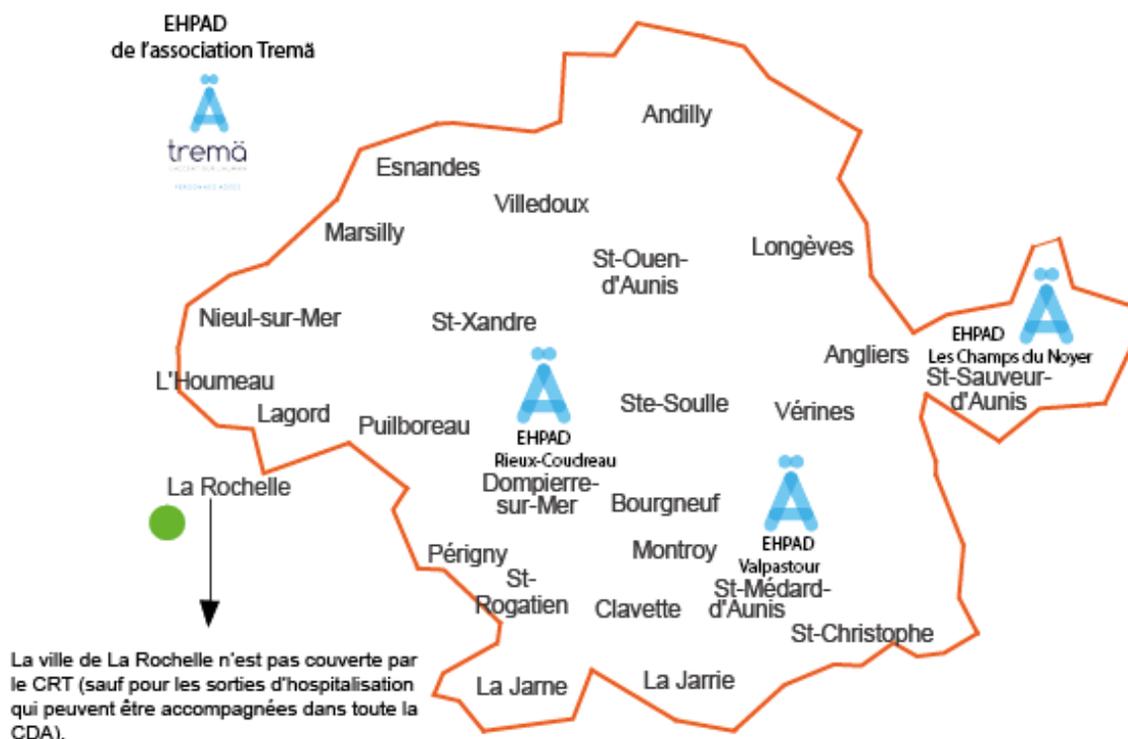
L'ensemble de cette équipe se met au service des personnes accompagnées et de leurs proches, souhaitant recourir au dispositif CRT, pour les aider à mobiliser les moyens contribuant à leur maintien à domicile dans les meilleures conditions. L'équipe se rend autant que nécessaire au domicile des personnes.

Le CRT travaille en lien étroit avec les acteurs du domicile (services d'aide ou de soins, médecins traitants, infirmiers...) qui peuvent :

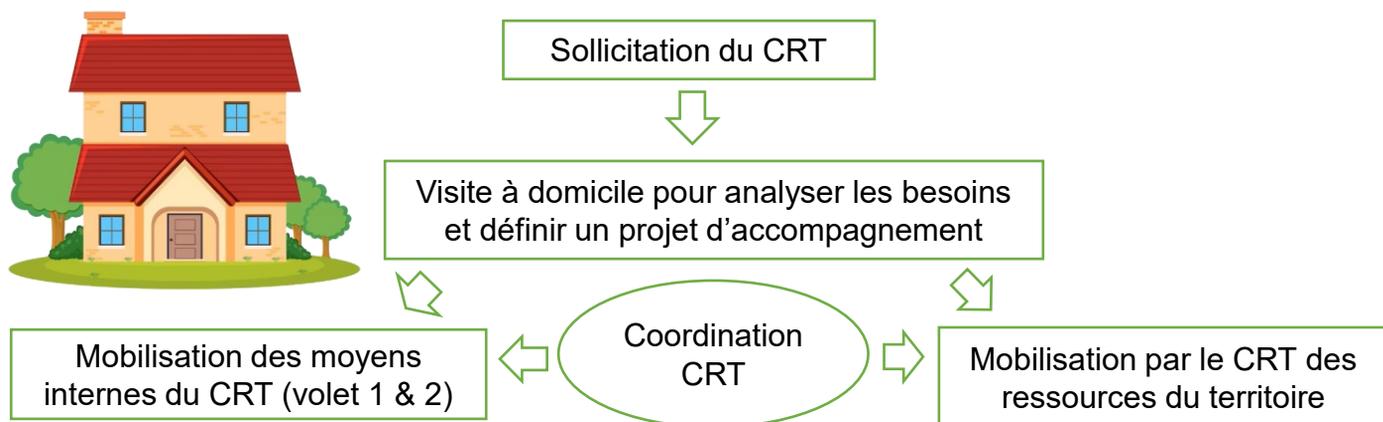
- le solliciter pour des situations nécessitant un appui du CRT,
- intervenir en appui du CRT sur des situations individuelles.

Le CRT travaille notamment en lien avec des Services de Soins Infirmiers à Domicile, des Services d'aide, le Dispositif d'Appui à la Coordination, le Centre Hospitalier de La Rochelle et les professionnels libéraux du territoire de santé.

Le CRT de l'Aunis intervient auprès des personnes domiciliées dans l'une des 24 communes suivantes



# Saisine du CRT pour favoriser le maintien à domicile



## Le CRT propose deux volets d'actions

### Volet 1 : accompagnement simple

- ☐ S'appuyer sur les ressources des trois EHPAD de Tremä :
  - Favoriser l'accès à un accueil de jour ponctuel ou régulier
  - Participation aux animations et programmes de prévention
  - Invitation à déjeuner
  - Favoriser l'accès à une place d'hébergement temporaire ou sur des EHPAD Tremä
  - Mise en place de campagne de vaccination
- ☐ Faciliter l'accès à des services :
  - Favoriser l'accès à une place de Service de Soins Infirmiers A Domicile
  - Accompagnement pour bénéficier d'un Service d'Aide à Domicile
  - Accompagnement pour favoriser la mise en place de livraison de repas à domicile
  - Transport pour des rendez-vous médicaux ou administratifs
  - Mise en place d'un appui psychologique aux aidants et aidés
  - Prestation spécifique de dépistage des troubles visuels et auditifs



Par ailleurs, le CRT a vocation à promouvoir l'amélioration des pratiques professionnelles des intervenants à domicile (actions de sensibilisation, campagne de vaccination...).

### Volet 2 : accompagnement renforcé pour des personnes dépendantes (30 places)

- ☐ Contribuer à la prévention :
  - Adaptation du domicile à la dépendance
  - Formation des personnes et des aidants à la mobilité par un ergothérapeute
  - Sensibilisation aux risques (chute, dénutrition, médicaments...)
  - Accompagnement spécifique à la maladie de Parkinson (15 séances)
    - ☐ Amener de la sécurité :
      - Mise en place d'une télésurveillance « intelligente »
      - Possibilité de recourir à un système d'astreinte à son domicile 24/24
    - ☐ Rompres l'isolement et aide au quotidien :
      - Programmation de visites d'agrément
      - Aide aux démarches administratives
      - Mobilisation des aides de droit commun (APA, Mutuelle, ...)
      - Actions de soutien des aidants
      - Organisation de séjours de répit, participation à des sorties culturelles



Au-delà de ces différentes prestations, l'équipe du CRT s'attache à bâtir au quotidien des solutions nouvelles au service du maintien à domicile avec les personnes accompagnées, leurs aidants et les acteurs du territoire.

## Financement des moyens mis en place par le CRT

Le recours à ce dispositif est par nature gratuit pour ses utilisateurs (financement ARS) dès lors que les seuls moyens du CRT sont mis en œuvre.

Si en accord avec les utilisateurs des moyens extérieurs sont mobilisés (Service d'aide, travaux d'aménagement, recours à un professionnel de santé, livraison de repas...) ceux-ci peuvent être payants ou solvabilisés dans le cadre du droit commun (plan APA, CPAM...).

Pour autant, et notamment pour les personnes relevant du volet 2, le CRT peut examiner des situations individuelles nécessitant une prise en charge financière par le dispositif si celle-ci conditionne l'objectif prioritaire du maintien à domicile et contribue donc à éviter ou repousser une entrée en établissement.



Pour joindre le Centre Ressources Territorial de l'Aunis vous pouvez :

- Appeler le 05 46 68 44 00
- Adresser un mail à l'adresse [crtde-launis@trema-asso.fr](mailto:crtde-launis@trema-asso.fr)
- Vous rendre à la résidence Rieux-Coudreau de Dompierre/Mer au 7 rue Sainte Cécile
- Télécharger sur le site internet de Tremä une fiche d'orientation CRT pour faire une demande

Madame Claire Emerit est la Cheffe de projet CRT

Le CRT est géré par l'association Tremä



Siège social  
14 rue Edme Mariotte  
17180 Périgny  
[contact@trema-asso.fr](mailto:contact@trema-asso.fr)  
[www.trema-asso.fr](http://www.trema-asso.fr)



Le CRT est un dispositif innovant issu de la loi de financement de la sécurité sociale de 2022. L'ARS est le financeur de ce projet en lien avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime.

